

N/REF : 28/04/2025 11H00 C:000053 I:00282
V/REF : AC/C18209
V/Email reçu le Lundi 28/04/2025 a 11H00

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
60 Avenue du Canada
CS50147
35201 RENNES CEDEX 2

V/REF.IMM. PLT
IMMEUBLE : CL.DE LA PILATE -PLT
49/51, RUE DE LA PILATE
11/13/21/23, R.DES 25 FUSILLES
35136 ST JACQUES DE LA LANDE

Rennes, le 13 Mai 2025

Référence Marché: 024054-PBS-003-Lot7 Bréquigny
LOCALISATION : ALLEE 51 PILATE - MR MASSAR : 07 63 42 50 47
LOGEMENT N° 102125, PORTE N°11, 1° ÉTAGE, TYPE 4
MOTIF : RADIATEURS DES 2 CHAMBRES + SALON HS
Donneur d'ordre : Mme A. CATALDI

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux sur Equipements de Chauffage:Primaire/Secondaire
INTERVENTION DU 28/04
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
CONTROLE DES RADIATEURS
CONSTAT : TOUS LES RADIATEURS SONT NEUFS ET DEUX DÉSEMBOUAGES ONT ÉTÉ
RÉALISÉ SUR LE RÉSEAU CHAUFFAGE. PAS DE NÉCESSITÉ DE REMPLACER LES
RADIATEURS
CONTROLE DE LA CHAUDIERE
CONSTAT : LE CIRCULATEUR NE FONCTIONNE PAS CORRECTEMENT IL NE RÉGULE
PLUS CORRECTEMENT LA PRESSION SUR LE CHAUFFAGE
TEST EN POUSSANT LA CHAUDIERE
CONSTAT : LE CHAUFFAGE FONCTIONNE
PRÉCONISATION : FAIRE INTERVENIR L'ENTREPRISE EN CHARGE DE L'ENTRETIEN
CHAUDIERE
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATERIEL

OBSERVATIONS : MG LCOMPTER Email envoyé le 29/04/25 a 09H35 Mme A. CATALDI

Suite a donner : OUI. Le 28/04/2025 a 19:03

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Travaux réalisés avec un véhicule atelier équipé de matériel plomberie/ chauffage (poste à souder, génératrice 220 volts, raccords et longueurs de tuyaux de différents diamètres, tronçonneuse, etc...).
La prestation comprend en fin d'intervention le contrôle de l'étanchéité, le nettoyage du chantier, l'évacuation des déchets (sauf stipulation contraire), le relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
3,00	MOE001-H(s) Plombier hors BPU	1	50,00	150,00
1,00	DEP002-Dépl.<35km de l'ag.Aig.Tvx hs BPU	1	20,00	20,00
TOTAL H.T.				170,00
T.V.A. a 10,00%				17,00
TOTAL T.T.C.En EURO				187,00

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Juin 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.